

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-ALEXANDRE

Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal : 15
Qui ont pris part à la délibération : 15
Date de la convocation :
Le 11/09/2026

Séance du JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six et le jeudi dix-sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Benjamin ROCA, Maire,

Étaient présents : M. Michel VENDITTI, Mme Elodie LE CAER, M. Maxime BEUGNON, Mme Chantal SABATIER Adjoints,

M. BELIN Janick, Mme BORNET Yolande, Mme DALENC Marie-Pierre, M. DU SOUCH Benoît, Mme FEDORAS CONSTANT Raphaëlle, Mme HERGOTT Catherine, Mme HERNANDEZ Aurélie, M. MARION Jean-Pierre, M. MASSOT Didier, Mme BENMASSAOU Souad, Conseillers,

Absent avec Procuration : Néant

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme Chantal SABATIER a été désignée comme secrétaire de séance.

1- DELIBERATION PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

M. le Maire, donne lecture du courrier de M. le Directeur des Services Fiscaux le priant de bien vouloir inviter le Conseil Municipal à dresser la liste de vingt-quatre contribuables pour la constitution de la commission communale des impôts directs.

« Direction départementale des Finances publiques
du Gard
22 Avenue Carnot
30943 NIMES CEDEX 9
Téléphone : 04.66.36.49.49
Courriel : ddfip30@dgfip.finances.gouv.fr

Objet : renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

Le 30/03/2026

À l'issue des dernières élections municipales, un nouveau conseil municipal vient de prendre ses fonctions dans votre commune.

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants ;
- de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants dans les autres cas.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale. Depuis la mise en œuvre au 1er janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation). À toutes fins utiles, je vous invite à consulter le site internet www.collectivites-locales.gouv.fr qui présente dans l'espace dédié l'ensemble des informations relatives à cette commission.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques **dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.**

En conséquence, je vous remercie de bien vouloir me transmettre, par courriel (adresses indiquées dans le cadre ci-dessous) ou voie postale (adresse indiquée en en-tête du courrier) dans les meilleurs délais, au moyen du tableau au format remplissable joint en annexe du présent courrier, la liste des personnes proposées, en nombre double, pour siéger en commission. Je vous remercie d'y adjoindre également une copie de la délibération.

Avant toute proposition, je vous invite à vérifier les conditions posées par l'article 1650 du CGI pour la désignation des commissaires et rappelées dans le document joint intitulé « Informations relatives aux CCID ». Des précisions utiles au processus de désignation y sont également apportées sous forme de questions-réponses.

Enfin, je vous informe qu'en l'absence de proposition, ou en présence d'une liste incomplète ou comportant des personnes ne remplissant pas toutes les conditions, **dans le délai de deux mois à compter de l'installation du conseil municipal, je serai dans l'obligation de procéder à une désignation d'office des commissaires amenés à siéger en CCID.**

Mes équipes, en particulier les personnes désignées dans le cadre ci-dessous, sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Administratrice de l'État,
Directrice Départementale des Finances Publiques,
Christine BESSOU-NICAISE »

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de désigner les personnes suivantes :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Commissaires domiciliés hors de la commune	
BARIAL née SARRETTE Françoise - Secrétaire 21 mai 1959 – 30 LAUDUN	GERUS née CASADEVALL Laurence – Viticultrice 8 janvier 1965 – 30 SAINT ETIENNE DES SORTS
Commissaires propriétaires de bois et forêts	
SABATIER Bruno – Retraité 23 mars 1943 – SAINT ALEXANDRE VINCENT Albert - Retraité 23 février 1953 – SAINT ALEXANDRE	SABATIER née CHAULET Thérèse – Retraîtée 15 juillet 1941 - SAINT ALEXANDRE CHAUSSEDANT Thierry – Viticulteur 10 août 1964 - SAINT ALEXANDRE
Autres commissaires	

GRANDE Antonio – Conducteur de travaux
 7 février 1959 - SAINT ALEXANDRE
 MAREAU née DUCUING Catherine – Acheteuse
 2 février 1954 – SAINT ALEXANDRE
 ROSSI JOSÉ – Retraité
 09/03/1964 – SAINT-ALEXANDRE
 DUPUY Pierre – Viticulteur
 4 juillet 1956 – 30 PONT SAINT ESPRIT
 VENDITTI Michel-Retraité
 19 février 1956-SAINT-ALEXANDRE
 SABATIER Chantal – Retraitee
 27 juillet 1960 – SAINT-ALEXANDRE
 DU SOUCH Benoît – Retraité
 07 octobre 1960 - SAINT ALEXANDRE
 MASSOT Didier – Professeur
 14 avril 1964 - SAINT ALEXANDRE
 MARION Jean-Pierre – Retraité
 16 mai 1958 - SAINT ALEXANDRE
 Mme DALENC née ZANNI Marie-Pierre – Directrice de
 mission en urbanisme
 20 août 1972 - SAINT ALEXANDRE

BOUSIGUE Laure – Retraitee
 8 avril 1951 - SAINT ALEXANDRE
 LECOUTRE née VALAYER Régine – Comptable
 4 juillet 1972 – SAINT ALEXANDRE
 SEBIRE Olivier – Chef d'entreprise
 09 juillet 1981 - SAINT ALEXANDRE
 BALDIN Henri – Retraité
 2 mars 1941 - SAINT ALEXANDRE
 LE CAER Elodie – Infirmière libérale
 29 septembre 1984 - SAINT ALEXANDRE
 BEUGNON Maxime – Cadre de la fonction publique
 27 mars 1990 - SAINT ALEXANDRE
 HERNANDEZ Aurélie – Directrice financière
 28 septembre 1982 -SAINT ALEXANDRE
 BORNET Yolande – Retraitee
 12 novembre 1959 - SAINT ALEXANDRE
 HERGOTT née SAPELIER Catherine – Retraitee
 08 mars 1963 - SAINT ALEXANDRE
 BELIN Janick – Chef d'entreprise
 20 mai 1967 - SAINT ALEXANDRE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme,

LE MAIRE,
 M. Benjamin ROCA

